



Microfinance inclusive et résilience socio-économique : vers un modèle contextualisé d'inclusion financière durable (MID) dans la zone CEMAC

Mireille BITYE MENDOMO^{1*}, Calvin Raoul SINDJOUND FOKO²

¹ Université de Yaoundé II, Cameroun, mbity@yahoo.ca

² Université de Yaoundé II, Cameroun, fokocalvin11@yahoo.fr

*auteur correspondant

Résumé : Ce papier théorique interroge la capacité de la microfinance à soutenir l'inclusion financière durable dans la zone CEMAC. En mobilisant une approche systémique et multidimensionnelle, la recherche propose un modèle intégré dénommé MID (Microfinance-Inclusion-Développement). Ce modèle articule gouvernance inclusive, capacités humaines et innovation technologique pour renforcer la résilience socio-économique des acteurs. L'analyse révèle que la durabilité de la microfinance dépend d'une gouvernance éthique, d'une appropriation numérique et d'un ancrage territorial des pratiques. L'article plaide ainsi pour une refondation endogène de la finance inclusive en Afrique centrale, fondée sur la confiance institutionnelle et la transformation des capacités en libertés réelles d'action.

Mots-clés : microfinance, résilience, inclusion financière durable.

Summary: This theoretical paper explores the capacity of microfinance to foster sustainable financial inclusion in the CEMAC region. Using a systemic and multidimensional approach, it proposes the MID (Microfinance-Inclusion-Development) model. This framework integrates inclusive governance, human capabilities and technological innovation to strengthen socio-economic resilience. Findings highlight that sustainability depends on ethical governance, digital appropriation and territorial anchoring of practices. The paper advocates for an endogenous reform of inclusive finance in Central Africa based on institutional trust and the transformation of capabilities into real freedoms.

Keywords: crises; exogenous; governance; Africa; deconstruct.

Classification JEL: O10, O55, G21, G28, I31, I38, D73, O31, O33, O43.

Introduction

Au cours des deux dernières décennies, la microfinance s'est progressivement imposée comme un instrument central des politiques publiques de développement dans les économies émergentes et à revenu intermédiaire. Conçue à l'origine pour favoriser l'accès des populations exclues du système bancaire traditionnel, elle poursuit aujourd'hui deux objectifs : un objectif social, en réduisant la pauvreté et en favorisant l'autonomisation des acteurs vulnérables, et un objectif économique, en finançant les activités génératrices de revenus. Dans l'espace de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), cette dynamique revêt une importance particulière. Les économies de la zone, caractérisées par un tissu productif largement informel, une faible bancarisation

inférieure à 25 % selon la BEAC (2023) et des inégalités socio-économiques persistantes, considèrent l'inclusion financière comme un levier stratégique de résilience et de cohésion sociale.

Les établissements de microfinance (EMF), au cœur de cette transformation, constituent désormais des acteurs importants de l'intermédiation financière et du financement local. Leur expansion dans les six pays membres de la CEMAC (Cameroun, Congo, Gabon, Guinée équatoriale, République centrafricaine et Tchad) témoigne de la volonté institutionnelle d'intégrer les populations vulnérables aux circuits économiques formels. Toutefois, malgré cette dynamique, les résultats sont contrastés. Plusieurs analyses institutionnelles soulignent en effet des fragilités persistantes, notamment liées à la gouvernance des institutions, à l'irrégularité de la supervision, aux inégalités territoriales d'accès aux services financiers et aux difficultés d'adaptation aux transformations numériques du secteur (BEAC, 2020 ; BEAC, 2023 ; Banque mondiale, 2022).

Sur le plan scientifique, la réflexion sur la microfinance et l'inclusion financière a connu d'importantes évolutions théoriques. Les travaux fondateurs d'Amartya Sen (1999) rappellent, à travers la théorie des capacités, que l'inclusion ne se limite pas à l'accès aux services financiers, mais suppose également la capacité effective des individus à transformer cet accès en opportunités économiques et sociales durables. Dans une perspective complémentaire, Levine (2005) met en avant, à travers la théorie de l'intermédiation financière, le rôle déterminant des institutions financières dans la mobilisation de l'épargne et l'allocation efficace des ressources productives. Ces approches permettent de mieux comprendre les mécanismes de développement dans les économies africaines, où la faiblesse des institutions financières formelles rend l'action des institutions intermédiaires, telles que les établissements de microfinance, particulièrement importante.

À une échelle plus sociétale, Yunus (1999) a montré que la microfinance ne pouvait pleinement atteindre sa finalité que lorsqu'elle intégrait une dimension éthique et communautaire. Le modèle de la Grameen Bank met notamment en évidence l'importance de l'accompagnement social et de la participation collective dans les processus d'inclusion financière. Cette perspective rejoint les principes de la théorie des parties prenantes développée par Freeman (1984), selon laquelle la performance organisationnelle dépend de la capacité des institutions à intégrer les attentes et les intérêts des différents acteurs impliqués dans la création de valeur.

Ces cadres conceptuels ont progressivement ouvert la voie à des analyses plus globales de la finance inclusive, intégrant des dimensions de gouvernance, d'équité sociale et de développement institutionnel. Les travaux empiriques de Beck, Demirgüç-Kunt et Levine (2007) montrent notamment que l'approfondissement financier et l'accès élargi aux services financiers contribuent à réduire les inégalités et à améliorer les opportunités économiques des populations défavorisées. Dans le contexte africain, Triki et Faye (2013) soulignent quant à eux la nécessité d'adapter les politiques d'inclusion financière aux réalités institutionnelles et socio-économiques du continent. Plus récemment, Servet (2021) a mis en évidence la dimension morale et territoriale de la microfinance solidaire, insistant sur l'importance d'institutions ancrées dans les dynamiques communautaires.

Ces différentes contributions convergent vers une interrogation centrale : dans quelles conditions les institutions de microfinance peuvent-elles contribuer à une inclusion financière durable et à la résilience socio-économique des populations des pays de la zone CEMAC ? À partir de cette interrogation, trois hypothèses structurent la présente recherche : (1) La qualité de la gouvernance et de la régulation conditionne la performance inclusive des établissements de microfinance ; (2) L'éducation financière et la confiance institutionnelle constituent des leviers essentiels pour permettre un usage effectif des services financiers ; (3) L'intégration des technologies numériques transforme les modèles d'intermédiation et redéfinit les frontières de l'inclusion financière.

L'objectif de cet article est ainsi de proposer une lecture théorique renouvelée du lien entre microfinance, inclusion financière et développement à travers la construction d'un modèle intégré MID (Microfinance-Inclusion-Développement). Ce modèle vise à articuler les déterminants institutionnels, économiques et sociaux qui structurent la performance inclusive des systèmes de microfinance dans un contexte régional spécifique. La démarche adoptée est de nature analytique et exploratoire. Elle repose sur la triangulation des cadres conceptuels existants finance inclusive,

économie du développement et gouvernance institutionnelle ainsi que sur l'analyse des dynamiques récentes observées dans la zone CEMAC.

L'originalité de la recherche réside dans son ancrage épistémologique orienté vers les contextes du Sud, qui valorise les réalités africaines comme base de production de connaissances. L'ambition est ainsi de dépasser la simple transposition de modèles analytiques importés pour proposer un cadre conceptuel davantage adapté aux dynamiques institutionnelles, sociales et territoriales de la finance inclusive en Afrique centrale.

Au regard de ces éléments, il apparaît nécessaire d'ancrer la réflexion dans des fondements théoriques solides permettant d'expliquer la pluralité des relations entre microfinance, inclusion financière et développement. À cet effet, l'article est structuré en trois parties. La première partie présente le cadre conceptuel et théorique de la recherche, en mettant en évidence la complémentarité des principaux courants mobilisés. La deuxième expose la démarche méthodologique adoptée. La troisième partie présente les résultats théoriques et la discussion à partir desquels sont dégagées les implications managériales et institutionnelles, ainsi que les perspectives de recherche.

1. Cadre conceptuel et théorique

Cette section présente les principaux fondements conceptuels et théoriques de la recherche. Elle examine successivement l'évolution des paradigmes de la microfinance, les bases théoriques de l'inclusion financière et une lecture critique de la littérature afin de justifier la proposition du modèle MID.

1.1. Approche évolutive des paradigmes de la microfinance

Longtemps perçue comme un simple instrument de lutte contre la pauvreté, la microfinance s'est progressivement constituée en un champ scientifique à part entière, à l'intersection de l'économie du développement, de la finance et des sciences sociales. L'expérience pionnière de la Grameen Bank au Bangladesh, initiée par Yunus en 1999, a inspiré une première génération d'approches centrées sur la fourniture de microcrédits aux populations à faibles revenus. Ce paradigme repose sur l'idée que l'accès au crédit est un levier d'émancipation économique pour les individus exclus du système bancaire traditionnel.

Cependant, l'expansion rapide de ces dispositifs dans les pays du Sud a révélé des résultats contrastés, mettant en évidence les limites d'un modèle exclusivement fondé sur l'accès au crédit. Les analyses critiques de Dichter et Harper (2007) ont notamment souligné les dérives institutionnelles possibles de certains programmes de microfinance, les risques de surendettement des bénéficiaires et les difficultés de durabilité financière rencontrées par certaines institutions.

Ces constats ont conduit à une réévaluation progressive de la microfinance, désormais considérée non pas comme un dispositif isolé, mais comme un élément intégré des systèmes financiers et des stratégies de développement économique. Dans cette perspective, Beck, Demirgüç-Kunt et Levine (2007) ainsi que Ledgerwood (2020) proposent de dépasser la logique du « microcrédit » pour adopter une approche plus large de la finance inclusive. Celle-ci englobe une gamme étendue de services financiers adaptés aux populations vulnérables, incluant notamment l'épargne, l'assurance, les services de transfert et les dispositifs d'accompagnement financier.

Dans le contexte africain, cette évolution conceptuelle revêt une importance particulière. Les travaux de Triki et Faye (2013) ainsi que ceux de Servet (2021) montrent que la microfinance ne peut avoir d'effets durables qu'en tenant compte des spécificités institutionnelles, culturelles et territoriales des économies africaines. L'importance de l'économie informelle, la prégnance des solidarités communautaires et la méfiance relative à l'égard des institutions financières classiques imposent d'adapter les dispositifs de finance inclusive.

En Afrique centrale, la microfinance apparaît ainsi comme une interface entre les logiques communautaires traditionnelles et le système économique formel. Elle joue un rôle croissant dans la

mobilisation de l'épargne locale, la circulation des capitaux et la promotion de l'entrepreneuriat à petite échelle, contribuant ainsi au renforcement de l'inclusion financière dans les pays de la zone CEMAC (BEAC, 2023).

1.2. Bref aperçu des fondements théoriques de l'inclusion financière

Selon la Banque mondiale (2022), l'inclusion financière se définit comme l'accès effectif et l'usage responsable d'une gamme diversifiée de services financiers utiles et abordables, fournis de manière durable et adaptée à l'ensemble de la population. Cette définition repose sur trois dimensions fondamentales : l'accès aux services financiers, leur utilisation effective et la qualité des services proposés.

Sur le plan théorique, les travaux d'Amartya Sen (1999) proposent un cadre analytique particulièrement pertinent à travers la théorie des capacités. Selon cette approche, le développement ne peut être réduit à la seule croissance économique ; il doit être envisagé comme un processus d'expansion des libertés dont disposent les individus. Appliquée à la finance, cette perspective implique que l'inclusion financière ne dépend pas uniquement de la disponibilité des services financiers, mais également de la capacité des individus à les utiliser de manière efficace et à transformer cet accès en opportunités économiques et sociales durables.

Dans cette logique, plusieurs travaux récents soulignent l'importance des compétences financières et de la capacité des individus à comprendre et à utiliser les produits financiers. Les recherches de Bansal et al. (2019) mettent notamment en évidence le rôle de la capacité financière et de la littératie financière dans la durabilité des dispositifs d'inclusion financière.

À une échelle plus macroéconomique, Levine (2005) établit un lien étroit entre le développement des institutions financières et la croissance économique à travers la théorie de l'intermédiation financière. L'accès à des services financiers formels permet de mobiliser l'épargne, de stimuler l'investissement productif et de diversifier les risques économiques. Ce cadre d'analyse est particulièrement pertinent pour la région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), où les systèmes bancaires sont relativement peu développés et concentrés dans les zones urbaines.

Enfin, la dimension sociale et éthique de l'inclusion financière constitue un axe de réflexion essentiel. S'inspirant des travaux de Yunus (1999) ainsi que de la théorie des parties prenantes développée par Freeman (1984), plusieurs auteurs, dont Servet (2021), soulignent la responsabilité sociale des institutions de microfinance. Dans cette perspective, l'efficacité des dispositifs d'inclusion financière ne peut être évaluée uniquement à l'aide d'indicateurs financiers. Elle doit également être appréciée à l'aune de leur capacité à renforcer la cohésion sociale, à promouvoir l'autonomisation économique des populations, notamment des femmes, et à consolider la confiance institutionnelle.

1.3. Soubassement évaluatif des approches de la microfinance en lien avec l'inclusion financière et état de l'art sur la question

L'analyse des contributions théoriques existantes met en évidence la nécessité d'une lecture critique de la littérature afin d'identifier les convergences, les limites et les perspectives contemporaines de la microfinance dans les économies émergentes.

1.3.1. Soubassement évaluatif des approches de la microfinance en lien avec l'inclusion financière et spécificités du contexte CEMAC

L'analyse des approches précédentes met en évidence une convergence vers une vision systémique de la microfinance. L'inclusion financière y est appréhendée comme un processus multidimensionnel combinant des facteurs structurels (infrastructures, régulation et technologies financières), des facteurs humains (compétences, confiance et comportements financiers) et des facteurs institutionnels (gouvernance, supervision et partenariats).

Dans la zone CEMAC, ces dimensions interagissent dans un environnement marqué par une faible intermédiation bancaire et une forte dépendance à la finance informelle. Les travaux disponibles montrent que la durabilité des établissements de microfinance dépend étroitement de la qualité de la gouvernance, des mécanismes de supervision et de la coopération entre les acteurs institutionnels et sociaux. Dans cette perspective, Everestus et Elle (2024) mettent en évidence, dans le cas du Cameroun, le rôle des alliances complémentaires dans la soutenabilité des institutions de microfinance, tandis que les analyses régionales de la BEAC (2023) soulignent l'importance croissante de la régulation, de la confiance institutionnelle et de l'adaptation aux transformations numériques.

Cette relecture conduit à considérer la microfinance non pas comme une simple offre de crédit, mais comme un système de développement local intégré, à la croisée de la gouvernance économique, de la finance éthique et de la durabilité sociale. C'est dans cette perspective qu'émerge le besoin d'un modèle d'inclusion financière durable contextualisé, adapté aux réalités institutionnelles, culturelles et économiques de la CEMAC. La présente recherche conceptualise ce modèle sous la forme du MID (Microfinance-Inclusion-Développement).

Si ces approches théoriques ont permis de mieux comprendre les logiques sous-jacentes à la microfinance et à l'inclusion financière, elles ne rendent pas toujours compte des tensions, des contradictions et des zones d'ombre qui traversent ce domaine d'étude. Une relecture critique de la littérature s'impose donc pour identifier les controverses, les limites empiriques et les nouvelles perspectives, condition préalable à l'élaboration d'un modèle explicatif adapté aux réalités institutionnelles et sociales de la CEMAC.

1.3.2. État de l'art sur la question de la microfinance en lien avec l'inclusion financière

Afin de mieux situer la contribution de cette recherche, il convient d'examiner les principales orientations de la littérature scientifique consacrée à la microfinance et à l'inclusion financière.

1.3.2.1. Les apports classiques : de la microfinance à la finance inclusive

Les premières études sur la microfinance se sont concentrées sur son rôle de levier de réduction de la pauvreté et d'émancipation individuelle. Inspirées par les travaux de Yunus (1999), ces études ont mis en évidence le potentiel des petits prêts pour créer des activités génératrices de revenus et promouvoir l'autonomie économique, notamment chez les femmes. La microfinance a ainsi été érigée en outil de développement participatif, présenté comme une alternative aux dispositifs de crédit conventionnels jugés peu adaptés aux réalités locales.

Toutefois, à partir du milieu des années 2000, cette vision a été fortement nuancée. Dichter et Harper (2007) ont montré que la microfinance, loin d'être un remède universel, pouvait aussi engendrer des effets pervers : surendettement, fragilité institutionnelle, dérives commerciales et dépendance excessive aux bailleurs. Ce tournant critique a favorisé l'émergence d'une approche plus large : la finance inclusive, qui ne se limite plus à l'accès au crédit, mais englobe également l'épargne, l'assurance, les transferts et l'accompagnement financier. Dans cette perspective, Ledgerwood (2020) insiste sur la nécessité de considérer l'inclusion financière comme un écosystème articulant institutions, régulateurs, marchés et usagers.

En Afrique, Triki et Faye (2013) ont proposé un cadre analytique adapté aux réalités du continent, fondé sur la reconnaissance des particularités institutionnelles, territoriales et sociales. Leurs travaux montrent que l'hétérogénéité des contextes africains, la faiblesse des infrastructures financières et l'importance de la proximité relationnelle imposent des modèles d'inclusion ancrés dans la confiance et la cohésion communautaire. Cette approche a permis de redéfinir la microfinance non pas comme une politique sectorielle isolée, mais comme un vecteur systémique de développement durable.

1.3.2.2. Controverses et limites des approches dominantes

Malgré son essor, la microfinance continue de susciter des controverses théoriques et empiriques. Sur le plan de l'efficacité, plusieurs travaux critiques soulignent que les institutions de microfinance ne parviennent pas toujours à améliorer durablement les conditions de vie des bénéficiaires. Si certains ménages accèdent temporairement à des ressources financières, peu parviennent à transformer cet accès en opportunités économiques pérennes, rejoignant ainsi la critique de Sen (1999) sur l'écart entre les ressources disponibles et les capacités effectives.

Sur le plan institutionnel, la littérature met également en évidence une tension croissante entre les objectifs sociaux et les logiques commerciales des établissements de microfinance. Servet (2021) souligne que l'arrivée de nouveaux acteurs plus axés sur la rentabilité peut fragiliser les principes de solidarité qui ont historiquement structuré le secteur. Dans des contextes comme la CEMAC, cette évolution renforce les défis de la gouvernance et de la légitimité institutionnelle. Les analyses institutionnelles de la BEAC (2023) et de la Banque mondiale (2022) montrent par ailleurs que l'évaluation des EMF repose encore majoritairement sur des indicateurs financiers, au détriment des dimensions sociales, éducatives et territoriales de l'inclusion. Une autre limite concerne la soutenabilité institutionnelle du secteur. Les travaux de Babatounde, dans leur version applicable à l'UEMOA, montrent que l'efficacité de l'intermédiation microfinancière dépend également de la qualité de l'environnement institutionnel et des mécanismes de supervision. Même si ce travail ne porte pas directement sur la CEMAC, il permet d'éclairer utilement les fragilités régionales en matière de mutualisation des risques et de stabilité du secteur.

Enfin, les controverses liées à la digitalisation méritent une attention particulière. Si les innovations numériques mobile money, portefeuilles électroniques, plateformes de crédit digital ont élargi l'accès aux services financiers, elles introduisent aussi de nouveaux risques : exclusion numérique, vulnérabilités liées aux données et inégalités d'accès selon le genre, l'âge ou la localisation. Suri et Jack (2016) montrent que l'usage du mobile money peut réduire la pauvreté, mais à condition que les infrastructures, la régulation et la confiance des usagers soient réunies.

1.3.2.3. Les perspectives contemporaines : vers une microfinance renouvelée

Les évolutions récentes convergent vers une forme renouvelée de microfinance, caractérisée par une approche plus systémique, une orientation plus marquée vers la durabilité et une hybridation croissante entre outils financiers traditionnels, numériques et communautaires. Dans cette perspective, Ledgerwood (2020) et Servet (2021) montrent que la microfinance contemporaine ne peut plus être envisagée de manière indépendante des politiques publiques, des logiques territoriales et des innovations technologiques.

Cette microfinance renouvelée vise moins l'inclusion financière que le renforcement de la résilience socio-économique. Les travaux disponibles sur le Cameroun suggèrent que les alliances entre les établissements de microfinance, les collectivités locales et les autres acteurs de proximité peuvent renforcer la capacité d'adaptation des institutions face aux chocs économiques et sociaux. Toutefois, la littérature souligne encore l'absence de modèles conceptuels suffisamment intégrateurs pour relier, dans le contexte de la CEMAC, la microfinance, l'inclusion financière et le développement durable. C'est précisément ce vide théorique que le présent article cherche à combler à l'aide du modèle MID (Microfinance-Inclusion-Développement).

L'examen des apports et des controverses de la littérature met ainsi en évidence la fragmentation des approches et la nécessité d'une intégration théorique. C'est dans ce cadre que s'inscrit la grille d'analyse proposée dans cette recherche. Cette grille d'analyse vise à structurer la démarche scientifique en articulant les niveaux d'observation, les variables explicatives et les cadres de référence mobilisés. Elle remplit à la fois un rôle analytique, en ordonnant les interactions entre les dimensions étudiées, et un rôle argumentatif, en justifiant le positionnement théorique du modèle proposé.

2. Cadre méthodologique et analytique de la recherche

Cette section présente le cadre méthodologique mobilisé pour analyser la durabilité de l'inclusion financière dans la zone CEMAC, en précisant le positionnement scientifique de la recherche, la démarche méthodologique, la grille d'analyse du modèle MID et les hypothèses formulées.

2.1. Positionnement scientifique de la recherche

La présente recherche adopte une démarche théorique exploratoire contextualisée visant à analyser les conditions de durabilité de l'inclusion financière dans la zone CEMAC, à partir d'une approche intégrative de la microfinance. Les relations entre microfinance, inclusion financière et résilience socio-économique relèvent en effet d'un système complexe mobilisant des dimensions économiques, institutionnelles et sociales. Dans ce type de configuration, la construction de cadres conceptuels permet de structurer l'analyse et de proposer des modèles explicatifs cohérents (Whetten, 1989). La recherche repose sur un raisonnement analytique combinant une revue critique de la littérature et une contextualisation empirique, une démarche fréquemment utilisée pour élaborer des cadres conceptuels intégrateurs dans les sciences de gestion (Eisenhardt, 1989 ; Whetten, 1989).

L'analyse mobilise plusieurs cadres théoriques complémentaires. La théorie des capacités (Sen, 1999) permet d'appréhender l'inclusion financière comme un processus d'autonomisation économique et sociale. Elle est complétée par la théorie de l'intermédiation financière, qui met en évidence le rôle des institutions financières dans la réduction des asymétries d'information et l'allocation du capital (Levine, 2005 ; Beck, Demirgüç-Kunt et Levine, 2007). La théorie des parties prenantes (Freeman, 1984) éclaire pour sa part les dynamiques de gouvernance des institutions de microfinance. Enfin, cette recherche s'inscrit dans le cadre des travaux sur la finance inclusive en Afrique, qui soulignent l'importance du contexte institutionnel et socio-économique dans les dynamiques d'inclusion financière (Triki et Faye, 2013 ; Beck et Cull, 2014).

Dans cette perspective, l'étude propose d'articuler gouvernance institutionnelle, capacités humaines et innovation technologique afin de conceptualiser un modèle intégré MID (Microfinance-Inclusion-Développement) adapté aux réalités de la CEMAC.

2.2. Démarche méthodologique

La présente recherche adopte une démarche analytique et exploratoire combinant une revue critique de la littérature scientifique et une contextualisation documentaire du secteur de la microfinance dans la zone CEMAC. Cette approche est particulièrement adaptée aux travaux visant à élaborer un cadre conceptuel intégrateur dans des contextes où les relations entre les variables sont encore peu stabilisées dans la littérature (Whetten, 1989). La démarche méthodologique s'articule autour de trois étapes complémentaires : une revue critique de la littérature sur la microfinance, l'inclusion financière et le développement dans les économies émergentes. Cette analyse mobilise notamment la théorie des capacités (Amartya Sen, 1999), la théorie de l'intermédiation financière (Levine, 2005) et la théorie des parties prenantes (Freeman, 1984), mettant en évidence les dimensions économiques, institutionnelles et sociales de l'inclusion financière.

La deuxième étape consiste en une analyse documentaire contextualisée du secteur de la microfinance dans la zone CEMAC, basée sur des rapports institutionnels et des documents réglementaires. Cette analyse permet d'identifier les principales caractéristiques du contexte régional, telles que la faible bancarisation, les inégalités territoriales d'accès aux services financiers et l'essor des innovations numériques. La troisième étape consiste à mettre en cohérence les enseignements tirés de la littérature et du contexte régional afin de construire un cadre conceptuel intégrateur. Cette synthèse a permis de formuler le modèle MID (Microfinance-Inclusion-Développement), articulant trois dimensions interdépendantes : la gouvernance institutionnelle, les capacités humaines et l'innovation technologique.

Dans cette perspective, l'unité d'analyse retenue est celle du système de microfinance inclusif, envisagé comme un ensemble d'interactions entre institutions financières, acteurs publics, dispositifs techniques et bénéficiaires. Cette approche systémique permet d'intégrer les dimensions organisationnelles, territoriales et réglementaires qui structurent les dynamiques d'inclusion financière.

Le modèle MID est ainsi conçu comme une proposition analytique fondée sur un raisonnement abductif visant à expliquer les conditions dans lesquelles la microfinance peut produire des effets durables en matière d'inclusion financière et de résilience socio-économique dans la zone CEMAC.

2.3. Grille d'analyse et opérationnalisation conceptuelle du modèle MID

Cette recherche adopte une logique d'analyse multiniveaux pour examiner les interactions entre les déterminants de l'inclusion financière durable. L'analyse s'articule autour de trois niveaux interdépendants : le niveau microéconomique, le niveau méso-institutionnel et le niveau macrostructurel. Cette approche est fréquemment utilisée dans les études sur la finance inclusive pour comprendre les interactions entre comportements individuels, dispositifs organisationnels et environnement institutionnel (Levine, 2005 ; Beck, Demirgüç-Kunt et Levine, 2007).

Le niveau microéconomique concerne les capacités des bénéficiaires à accéder aux services financiers et à les utiliser. Il intègre notamment les dimensions liées aux capacités financières, à l'éducation financière et à la confiance institutionnelle. Le niveau méso-institutionnel concerne le fonctionnement des institutions de microfinance et des organisations impliquées dans l'inclusion financière. Il porte sur les mécanismes de gouvernance, les pratiques de gestion et les stratégies d'innovation au sein du système financier inclusif. Le niveau macrostructurel correspond à l'environnement institutionnel et réglementaire dans lequel évolue le secteur de la microfinance. Il englobe les politiques publiques, les cadres de régulation, les infrastructures financières et les transformations technologiques influençant la diffusion de l'inclusion financière.

L'articulation de ces trois niveaux permet d'analyser les dynamiques par lesquelles les dispositifs de microfinance contribuent aux trajectoires d'inclusion financière et de résilience socio-économique dans la zone CEMAC. Le tableau 1 présente la structure analytique de cette démarche en précisant les dimensions observées et les variables explicatives retenues.

Tableau 1 : Structure analytique et niveaux d'observation

Niveau d'analyse	Dimensions observées	Variables explicatives	Contribution attendue
Microéconomique (usagers)	Inclusion réelle et autonomisation	Accès aux services financiers, usage effectif, satisfaction, confiance institutionnelle, littératie financière	Comprendre comment les individus transforment l'accès aux services financiers en opportunités économiques et en résilience socio-économique (Sen, 1999 ; Suri & Jack, 2016).
Méso-institutionnel (EMF)	Gouvernance, innovation et performance sociale	Qualité des processus décisionnels, digitalisation, transparence, alliances institutionnelles, impact social	Analyser comment la gouvernance organisationnelle et l'innovation influencent la performance inclusive des institutions de microfinance (Freeman, 1984 ; Beck et al., 2007).
Macrostructurel (CEMAC)	Environnement institutionnel et régulation	Cadre légal, supervision financière, politiques publiques d'inclusion, taux d'intermédiation, stabilité macroéconomique	Identifier les déterminants institutionnels et structurels de la soutenabilité des systèmes financiers inclusifs (Levine, 2005 ; Triki & Faye, 2013).

Source : Élaboration des auteurs à partir de la littérature

L'articulation de ces trois niveaux d'analyse permet d'adopter une approche systémique de la microfinance inclusive. Dans cette perspective, la résilience socio-économique ne résulte pas uniquement de l'accès individuel aux services financiers, mais de la cohérence entre les capacités des usagers, la qualité de la gouvernance des institutions de microfinance et la solidité de l'environnement institutionnel dans lequel elles évoluent. Cette approche multiniveau constitue ainsi le socle analytique sur lequel repose le modèle intégré MID (Microfinance-Inclusion-Développement).

2.4. Hypothèses de recherche

L'analyse théorique et contextuelle conduit à formuler trois hypothèses visant à identifier les déterminants de la durabilité de l'inclusion financière dans la zone CEMAC.

H1 : Une gouvernance participative et éthique des établissements de microfinance favorise une inclusion financière durable.

Cette hypothèse s'appuie sur la théorie des parties prenantes (Freeman, 1984), selon laquelle la performance organisationnelle dépend de la capacité des institutions à intégrer les attentes des différents acteurs impliqués. Dans le secteur de la microfinance, plusieurs travaux montrent que la gouvernance éthique et la participation des parties prenantes renforcent la confiance institutionnelle et la stabilité des institutions financières (Yunus, 1999 ; Servet, 2021). Dans le contexte de l'Afrique centrale, marqué par des asymétries d'information et des déficits de transparence (BEAC, 2023), une gouvernance fondée sur la redevabilité apparaît comme un facteur déterminant de durabilité.

H2 : Le renforcement des capacités financières des bénéficiaires accroît leur résilience socio-économique.

Cette hypothèse s'inscrit dans la théorie des capacités (Sen, 1999), selon laquelle le développement dépend de la capacité des individus à mobiliser les ressources disponibles pour améliorer leurs conditions de vie. L'inclusion financière devient effective lorsque l'accès aux services financiers s'accompagne d'un renforcement des compétences, notamment en matière de littératie financière et numérique. Les travaux de Suri et Jack (2016) montrent ainsi que l'usage des services financiers numériques contribue à réduire la vulnérabilité économique des ménages.

H3 : L'intégration des technologies financières et le développement d'alliances institutionnelles renforcent la soutenabilité des systèmes d'inclusion financière.

Cette hypothèse repose sur les travaux relatifs à la digitalisation de la finance inclusive et au rôle des innovations technologiques dans l'élargissement de l'accès aux services financiers (Beck et al., 2007 ; Banque mondiale, 2022). Les technologies numériques permettent de réduire les coûts de transaction et d'étendre les services financiers aux populations éloignées, tandis que les partenariats entre institutions financières, pouvoirs publics et acteurs technologiques favorisent la diffusion des innovations.

Ces hypothèses traduisent une lecture systémique du lien entre microfinance, inclusion financière et développement socio-économique. Elles reposent sur l'articulation de trois dimensions complémentaires : *gouvernance institutionnelle*, *capacités des bénéficiaires* et *innovation technologique* qui constituent le socle théorique du modèle MID (Microfinance-Inclusion-Développement) proposé dans cette recherche.

3. Résultats théoriques

Cette section présente les principaux résultats théoriques relatifs au secteur de la microfinance dans la zone CEMAC, en mettant en évidence ses caractéristiques institutionnelles, ses dynamiques socio-économiques, les défis structurels et les leviers de durabilité.

3.1. Diagnostic du cadre institutionnel et réglementaire de la microfinance dans la CEMAC

La Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC) est composée de six États membres : le Cameroun, le Congo, le Gabon, la Guinée équatoriale, la République centrafricaine et le Tchad, unis par une monnaie commune et un cadre réglementaire homogène, sous la supervision de la Banque des États de l'Afrique centrale (BEAC) et de la Commission bancaire de l'Afrique centrale (COBAC). Depuis les années 1990, la BEAC promeut un dispositif régional d'encadrement de la microfinance, défini notamment par le règlement n°01/02/CEMAC/UMAC/COBAC relatif aux conditions d'exercice et de contrôle des activités de microfinance. Ce texte a été révisé à plusieurs reprises afin de renforcer la transparence, la capitalisation et la protection des déposants.

La CEMAC se caractérise par un paysage institutionnel diversifié : les établissements de microfinance (EMF) y sont classés en trois catégories selon leur capacité à mobiliser l'épargne et leur niveau de supervision. Le Cameroun concentre à lui seul près de 65 % des EMF agréés et environ 80 % des dépôts du secteur (BEAC, 2023). Cette concentration illustre à la fois la vitalité du tissu financier camerounais et la fragilité de l'équilibre régional.

Cependant, la régulation souffre encore de tensions entre contrôle et innovation.

D'une part, la COBAC impose un encadrement strict pour prévenir les dérives financières, notamment après plusieurs faillites d'institutions dans les années 2010. D'autre part, cette supervision, souvent perçue comme rigide, freine l'innovation numérique et la diversification des services, pourtant indispensables à l'élargissement de l'inclusion financière.

Cette situation crée un paradoxe structurel : la microfinance est à la fois un vecteur de stabilité macroéconomique et un espace de vulnérabilité institutionnelle.

3.2. Evaluation des dynamiques structurelles et socio-économiques du secteur

Selon les données les plus récentes de la BEAC (Rapport 2023), la CEMAC compte plus de 800 établissements de microfinance (EMF) en activité, totalisant près de 1,5 million de comptes clients. Le taux de bancarisation reste toutefois limité, avoisinant les 24 % en moyenne régionale, contre plus de 45 % en Afrique de l'Ouest (Banque mondiale, 2022). Dans ce contexte, les EMF jouent donc un rôle déterminant dans la bancarisation des populations à faibles revenus, des femmes rurales et des travailleurs informels.

Cette expansion témoigne de l'ancrage socio-économique de la microfinance en tant que vecteur de développement local. Dans plusieurs pays, les EMF financent des activités agricoles, commerciales et artisanales, soutenant ainsi l'auto-emploi et la microentreprise. Au Cameroun, par exemple, les réseaux MC², CCEI Bank et Express Union ont permis de diffuser des services financiers jusque dans les zones enclavées.

Cependant, ces dynamiques demeurent inégales : les zones rurales, notamment au Tchad et en République centrafricaine, sont faiblement desservies en raison du manque d'infrastructures et de la précarité de la situation sécuritaire.

Sur le plan technologique, la digitalisation des services financiers, notamment via le mobile money, constitue une mutation majeure du paysage inclusif. Selon la Banque mondiale (2022), plus de 60 % des transactions de faible montant transitent désormais par des plateformes mobiles, principalement au Cameroun et au Gabon. Ce phénomène, soutenu par la montée en puissance des fintech africaines, élargit l'accès aux services financiers, mais pose également des défis en matière de protection des données, de cybersécurité et de régulation des flux transfrontaliers.

Enfin, sur le plan social, la microfinance a contribué à renforcer la participation économique des femmes et des jeunes. Des programmes tels que le Projet d'appui à l'inclusion financière et à l'entrepreneuriat féminin (PAIFE), soutenu par la BEAC et la BAD en 2024, montrent que les

dispositifs associant formation, financement et accompagnement produisent des effets durables sur la résilience des ménages.

Ces résultats empiriques viennent appuyer l'hypothèse H2, selon laquelle le renforcement des capacités financières et la confiance institutionnelle favorisent l'autonomisation économique et la réduction de la vulnérabilité.

3.3. Le secteur de la microfinance face aux défis structurels et contraintes de durabilité dans la zone CEMAC

Malgré les avancées observées au cours des dernières années, plusieurs défis structurels continuent de limiter l'impact de la microfinance sur les dynamiques d'inclusion financière et de développement socio-économique dans la zone CEMAC.

3.3.1. Fragilité de la gouvernance institutionnelle

Les analyses institutionnelles consacrées au secteur de la microfinance en Afrique centrale mettent en évidence la persistance de faiblesses dans les mécanismes de gouvernance interne des établissements de microfinance (COBAC, 2023). Dans de nombreux cas, les dispositifs de contrôle interne sont insuffisamment structurés et les pratiques de gestion sont fortement personnalisées. Certaines études régionales soulignent également la présence de pratiques de gestion peu professionnelles et d'une transparence limitée dans les processus décisionnels (Everestus et Elle, 2024). Ces dysfonctionnements fragilisent la crédibilité du secteur et peuvent accroître les risques d'illiquidité ou de mauvaise gestion financière.

Dans ce contexte, la mise en place d'une gouvernance participative et éthique, fondée sur la transparence, la redevabilité et l'implication des parties prenantes, apparaît comme un levier stratégique pour renforcer la confiance des usagers et consolider la stabilité du secteur, conformément à l'hypothèse H1 du modèle MID.

3.3.2. Inégalités territoriales et fracture numérique

Un autre défi majeur concerne les inégalités territoriales d'accès aux services financiers. Les infrastructures financières et numériques sont en effet largement concentrées dans les grandes agglomérations urbaines, tandis que les zones rurales, qui représentent pourtant une part importante de la population de la région, sont relativement marginalisées.

Cette situation est accentuée par l'existence d'une fracture numérique persistante, due notamment au coût élevé des services numériques, à la faible couverture des infrastructures technologiques et au faible niveau de littératie financière et numérique des populations rurales. Ces contraintes structurelles limitent la diffusion équitable des dispositifs d'inclusion financière et réduisent l'efficacité des politiques publiques visant à promouvoir l'accès aux services financiers (Banque mondiale, 2022).

3.3.3. Vulnérabilité économique et dépendance externe

Enfin, la durabilité du secteur de la microfinance dans la zone CEMAC reste fortement influencée par les conditions macroéconomiques et par la dépendance aux financements extérieurs. Les établissements de microfinance disposent souvent de niveaux de capitalisation relativement limités et dépendent en partie des refinancements provenant d'institutions internationales ou de programmes de développement. Les chocs économiques récents, notamment la crise sanitaire mondiale de 2020 et les tensions inflationnistes observées dans plusieurs économies africaines, ont mis en évidence la vulnérabilité de certains modèles économiques d'EMF. Ces crises ont entraîné une augmentation des défauts de remboursement et ont mis sous pression les capacités de résilience financière de plusieurs institutions.

Dans ces conditions, la consolidation du secteur passe par une diversification des sources de financement, un renforcement des mécanismes de gestion des risques et une meilleure intégration des innovations technologiques dans les dispositifs d'inclusion financière.

3.4. Vers l'appropriation des leviers de transformation et de résilience

Face aux défis structurels identifiés précédemment, plusieurs leviers apparaissent susceptibles de renforcer la durabilité et la performance inclusive du système de microfinance dans la zone CEMAC.

3.4.1. Digitalisation responsable et innovation inclusive

L'adoption progressive de technologies financières adaptées, telles que les plateformes mobiles, les services de paiement électronique ou les portefeuilles numériques, offre de nouvelles possibilités pour étendre l'accès aux services financiers dans les économies en développement.

Ces innovations technologiques permettent notamment de réduire les coûts de transaction, d'améliorer l'efficacité opérationnelle des institutions financières et d'élargir la portée des dispositifs d'inclusion financière. Toutefois, plusieurs études soulignent que la numérisation de la finance inclusive doit s'accompagner de mécanismes de régulation adaptés, de dispositifs de protection des usagers et d'un renforcement des infrastructures de cybersécurité (Beck, Demirgüç-Kunt et Levine, 2007 ; Banque mondiale, 2022).

Dans ce contexte, une digitalisation insuffisamment encadrée pourrait accentuer les inégalités d'accès liées à la fracture numérique. À l'inverse, lorsqu'elle est accompagnée de politiques publiques appropriées et de dispositifs de formation des usagers, l'innovation technologique peut constituer un levier important de résilience organisationnelle et de performance inclusive, conformément à l'hypothèse H3 du modèle MID.

3.4.2. Alliances institutionnelles et partenariats territoriaux

Les expériences observées dans plusieurs pays d'Afrique centrale montrent que les dynamiques de coopération entre institutions de microfinance, collectivités territoriales, organisations non gouvernementales et acteurs communautaires peuvent favoriser la mutualisation des ressources et la diffusion des innovations financières.

Ces partenariats contribuent également à renforcer la proximité entre institutions financières et populations locales, ce qui favorise la confiance et l'appropriation des dispositifs d'inclusion financière. Dans certains contextes nationaux, des initiatives locales ont ainsi démontré que les alliances interinstitutionnelles peuvent jouer un rôle déterminant dans la consolidation des systèmes financiers inclusifs (Everestus & Elle, 2024). Ces formes de coopération territoriale traduisent la mise en œuvre concrète d'une *gouvernance multi-niveaux*, qui constitue l'un des principes structurants du modèle MID.

3.4.3. Ancrage de la durabilité et renforcement de la confiance

Les orientations récentes des institutions financières régionales et internationales mettent de plus en plus l'accent sur l'intégration des critères de durabilité dans l'évaluation de la performance des institutions de microfinance. Les rapports de la BEAC (2023) et de la Banque africaine de développement (BAD, 2024) soulignent notamment l'importance d'intégrer des indicateurs relatifs à l'inclusion sociale, à l'impact environnemental et à l'innovation dans les systèmes d'évaluation des EMF. Cette évolution contribue à institutionnaliser la résilience comme objectif stratégique du secteur financier inclusif, en cohérence avec les Objectifs de Développement Durable (ODD) et avec les orientations nationales de développement telles que la Stratégie Nationale de Développement (SND30).

Dans ce contexte, les tendances observées confirment la pertinence des hypothèses formulées dans cette recherche. La qualité de la gouvernance institutionnelle (H1), le renforcement des capacités des bénéficiaires (H2) et l'intégration des innovations technologiques (H3) apparaissent comme des dimensions interdépendantes d'un même processus de transformation inclusive. Ces dynamiques convergentes préparent ainsi le terrain à la formalisation *du modèle intégré MID (Microfinance-Inclusion-Développement)*, qui vise à synthétiser ces interactions dans une perspective systémique. L'analyse du contexte CEMAC met en évidence une configuration institutionnelle paradoxale : un secteur dynamique mais encore vulnérable, inclusif dans ses intentions mais limité dans sa portée effective.

Ces constats confirment la nécessité d'un modèle théorique capable d'articuler, dans une perspective systémique, la gouvernance institutionnelle, les capacités humaines et l'innovation technologique. C'est à cette exigence que répond la proposition du modèle MID, présentée dans la section suivante.

4. Proposition d'un modèle intégré Microfinance-Inclusion-Développement « MID »

Cette section présente le modèle MID, qui analyse les interactions entre gouvernance institutionnelle, capacités humaines et innovation technologique dans les dynamiques d'inclusion financière et de développement dans la zone CEMAC, avant d'en discuter les implications théoriques et les principaux apports de la recherche.

4.1. Fondements conceptuels, logique structurelle et schéma du modèle

Le modèle *MID (Microfinance-Inclusion-Développement)* repose sur une logique systémique visant à dépasser les approches fragmentées qui caractérisent une partie de la littérature consacrée à la finance inclusive. Il intègre trois dimensions interdépendantes : *la gouvernance institutionnelle, les capacités humaines et l'innovation technologique*, inscrites dans un environnement régulé et socialement ancré. Ce modèle s'inscrit dans la continuité des travaux consacrés à la finance inclusive et au développement financier dans les économies émergentes (Beck, Demirgüç-Kunt & Levine, 2007 ; Banque mondiale, 2022), tout en proposant une *adaptation contextualisée aux réalités institutionnelles et socio-économiques africaines*, en particulier celles de la zone CEMAC.

Le modèle repose sur trois postulats théoriques principaux :

- (i) la microfinance ne produit pas mécaniquement du développement, mais constitue un *dispositif de médiation institutionnelle* entre les acteurs économiques, les organisations financières et les territoires ;
- (ii) l'inclusion financière ne se limite pas à l'accès aux services financiers, mais dépend des *capacités des bénéficiaires, de leur confiance institutionnelle et de leur capacité à mobiliser les ressources disponibles* (Sen, 1999 ; Servet, 2021) ;
- (iii) le développement socio-économique résulte de la *transformation qualitative des interactions entre institutions, technologies et acteurs sociaux*, dans une logique de résilience et de durabilité.

Dans cette perspective, le modèle MID vise à conceptualiser la *chaîne causale* par laquelle la gouvernance institutionnelle, le renforcement des capacités humaines et la digitalisation des services financiers interagissent pour améliorer la performance inclusive et la résilience socio-économique.

Le modèle repose ainsi sur *trois axes conceptuels principaux* (présentés dans le tableau 2), chacun correspondant à l'une des hypothèses formulées dans la section précédente. Ces axes ne fonctionnent pas selon une relation strictement linéaire, mais s'inscrivent dans une *logique d'interactions dynamiques et de rétroactions*, alimentant un processus continu d'apprentissage institutionnel et d'adaptation des dispositifs d'inclusion financière.

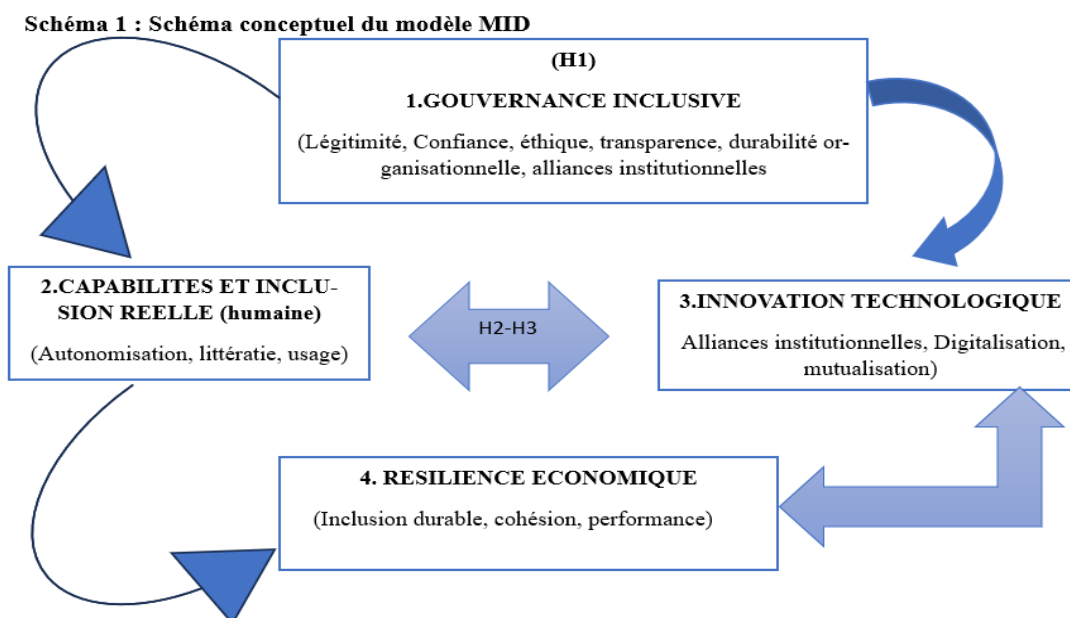
Tableau 2 : Cadre Structurel du Modèle MID

Axes	Dimensions clés	Description et rôle dans le modèle	Résultats attendus
Axe 1 - Gouvernance inclusive et éthique (H1)	Gouvernance institutionnelle	Qualité des processus décisionnels, transparence, participation des parties prenantes et régulation souple ; influence la légitimité et la confiance organisationnelle.	Performance organisationnelle durable et légitimité accrue des EMF.
Axe 2-Capabilités et inclusion réelle (H2)	Autonomisation et éducation financière	Transformation des opportunités financières en libertés réelles d'action ; appropriation des outils numériques et renforcement de la littératie financière.	Inclusion effective, résilience individuelle et réduction des inégalités.
Axe 3 -Innovation technologique et alliances institutionnelles (H3)	Digitalisation et partenariats	Adoption des technologies financières adaptées (mobile money, plateformes mutualisées) et coopération interinstitutionnelle.	Soutenabilité économique et élargissement territorial de l'inclusion.

Source : Construction de l'auteur à partir de la littérature

Ces trois axes convergent vers un objectif final : la résilience socio-économique durable, définie comme la capacité du système de microfinance à s'adapter aux crises tout en maintenant sa mission d'inclusion et de cohésion sociale. D'où le schéma conceptuel :

Le modèle MID peut être représenté sous la forme d'un triangle systémique interactif, dont chaque sommet représente un pilier du système :



Source : Construction de l'auteur à partir de la littérature

Au centre du triangle se situe le nexus de la résilience, espace d'interaction où les effets combinés de ces trois pôles produisent : (i) la performance inclusive des institutions, (ii) la confiance systémique entre acteurs, et (iii) et la durabilité socio-économique à long terme.

Ce schéma illustre un système d'interactions circulaires : chaque pilier renforce les deux autres et rétroagit sur la résilience globale.

Ainsi, la défaillance d'un seul pilier (par exemple, la gouvernance) fragilise l'ensemble du système, tandis qu'une synergie équilibrée produit un effet multiplicateur sur la durabilité inclusive.

Par ailleurs, le modèle MID repose sur une logique causale dynamique en quatre séquences :

(i) le niveau 1 : *Gouvernance éthique -Confiance institutionnelle- Participation* accrue qui crée les conditions d'une inclusion responsable.

(ii) Le niveau 2 : *Capabilités financières-Usage effectif- Résilience individuelle* qui transforme l'accès en amélioration du bien-être et en autonomisation.

(iii) Le niveau 3 : *Innovation digitale- Réduction des coûts-Élargissement territorial* permettant une inclusion géographique et technologique élargie.

(iv) Le niveau 4 : *Boucle de rétroaction traduit par la résilience socio-économique* renforce à son tour la confiance et la gouvernance, créant un système d'apprentissage adaptatif.

Le modèle MID se distingue des approches linéaires de la microfinance en proposant une lecture intégrée de la finance inclusive fondée sur l'interaction entre institutions, acteurs et technologies. Il apporte une contribution théorique en articulant gouvernance institutionnelle, capacités humaines et innovation technologique, tout en offrant une adaptation contextualisée aux réalités de la CEMAC. Sur le plan managérial et stratégique, il propose un cadre d'évaluation de la performance inclusive et une approche coopérative de la microfinance orientée vers la résilience territoriale

Ainsi, le modèle MID constitue un outil analytique pour repenser la gouvernance des systèmes financiers décentralisés en Afrique et mieux comprendre les conditions institutionnelles, humaines et technologiques d'une inclusion financière durable.

4.2. Discussion théorique, implications de la recherche et apports

Cette section présente la discussion théorique du modèle MID, son originalité scientifique ainsi que ses principales implications pour la recherche et la gouvernance de la finance inclusive dans la CEMAC.

4.2.1. Discussion théorique : vers un paradigme africain de la finance inclusive durable

La proposition du modèle MID (Microfinance-Inclusion-Développement) s'inscrit dans un double dynamique : un déplacement théorique et une recontextualisation épistémologique. Elle vise à dépasser les limites de certaines approches dominantes de la finance inclusive, qui, bien que pertinentes, sont souvent ancrées dans un cadre bancaire et institutionnel largement inspiré des économies occidentales. À l'inverse, le modèle MID propose une lecture intégrée et contextualisée du lien entre microfinance et développement dans les économies africaines émergentes.

Dans cette perspective, le modèle confirme la pertinence de la théorie des capacités développée par Amartya Sen (1999), tout en élargissant sa portée analytique. En effet, la liberté économique ne peut être appréhendée uniquement à l'échelle individuelle ; elle dépend également des conditions institutionnelles, de la confiance collective et de la qualité des dispositifs de régulation. Cette approche rejoint les analyses institutionnalistes qui soulignent le rôle central des institutions dans la performance économique et sociale des systèmes financiers (North, 1990 ; Triki et Faye, 2013).

Le modèle MID établit également un pont conceptuel entre la microfinance sociale promue par Yunus (1999) et les approches contemporaines de la gouvernance multi acteurs, inspirées de la théorie des parties prenantes (Freeman, 1984). En plaçant la gouvernance inclusive au cœur du dispositif, il renouvelle la compréhension du secteur de la microfinance comme un écosystème relationnel dans lequel la transparence, la participation et la qualité des décisions conditionnent la légitimité et la performance inclusive des institutions.

Par ailleurs, le modèle propose une relecture critique de la littérature consacrée à la digitalisation financière. Loin de considérer la technologie comme une simple innovation technique, il met en évidence sa dimension socio-institutionnelle. Les technologies financières ne deviennent un véritable levier d'inclusion que lorsqu'elles s'inscrivent dans des dispositifs de gouvernance adaptés, intégrant une éthique des données, une appropriation locale des outils numériques et une supervision institutionnelle contextualisée. Dans cette perspective, le modèle MID s'inscrit dans les approches contemporaines de la finance inclusive promues par les organisations internationales (Banque mondiale, 2022), tout en les adaptant aux réalités structurelles et institutionnelles de la région CEMAC.

Ces orientations rejoignent les récentes évolutions de la littérature sur la finance inclusive, qui privilégie désormais des analyses systémiques intégrant les interactions entre institutions, technologies et acteurs économiques. Plusieurs travaux consacrés à l'Afrique subsaharienne montrent que l'inclusion financière ne produit des effets durables sur le développement que lorsque plusieurs conditions institutionnelles, technologiques et sociales sont réunies (Triki et Faye, 2013 ; Banque mondiale, 2022).

Dans ce contexte, le modèle MID propose une architecture conceptuelle multinationale articulant trois piliers complémentaires : la gouvernance inclusive des institutions de microfinance, le renforcement des capacités financières des bénéficiaires et l'intégration des innovations technologiques dans les dispositifs financiers. L'interaction de ces dimensions permet d'expliquer les conditions dans lesquelles la microfinance peut favoriser une inclusion financière durable et contribuer à la résilience socio-économique des populations.

Contrairement aux approches linéaires traditionnelles de la microfinance, souvent centrées sur la seule relation entre crédit et réduction de la pauvreté, le modèle MID met en évidence l'existence d'un lien institutionnel, humain et technologique à partir duquel peut émerger une finance inclusive durable. En ce sens, il peut être interprété comme l'émergence d'un paradigme africain de la finance inclusive, dans lequel la performance ne se mesure pas uniquement en termes d'efficacité financière, mais également en termes de transformation sociale, de gouvernance légitime et de résilience systémique.

4.2.2. Validation exploratoire du modèle MID dans le contexte de la CEMAC

Afin d'évaluer la pertinence analytique du modèle MID, une validation exploratoire peut être envisagée à partir des dynamiques observées dans le secteur de la microfinance dans la zone CEMAC. Cette démarche ne vise pas à tester empiriquement le modèle, mais à examiner dans quelle mesure ses interactions théoriques se reflètent dans les évolutions récentes des systèmes financiers inclusifs en Afrique centrale.

Premièrement, plusieurs rapports institutionnels soulignent le rôle déterminant de la gouvernance des établissements de microfinance dans la stabilité du secteur. Les analyses de la Banque des États de l'Afrique centrale indiquent que les difficultés rencontrées par certaines institutions sont souvent liées à des faiblesses en matière de transparence et de gestion des risques (BEAC, 2023). Ces observations confirment l'importance du premier pilier du modèle MID, qui stipule qu'une gouvernance éthique et participative est une condition essentielle de la durabilité. Deuxièmement, la littérature souligne le rôle central des capacités financières des populations dans l'efficacité de l'inclusion financière. Malgré l'extension des services financiers, leur utilisation est limitée par la faible littératie financière, la méfiance envers les institutions formelles et l'insuffisance de dispositifs d'accompagnement (Triki et Faye, 2013). Troisièmement, l'essor des technologies financières et des services mobiles transforme progressivement l'accès aux services financiers dans la région. Les solutions de mobile money et de paiement numérique contribuent à étendre l'inclusion financière en réduisant les coûts d'intermédiation (Ozili, 2020).

Pris ensemble, ces éléments suggèrent que les trois dimensions du modèle MID (gouvernance institutionnelle, capacités financières et innovation technologique) constituent des déterminants majeurs de la durabilité de l'inclusion financière dans la zone CEMAC. Le modèle apparaît ainsi

comme une grille d'analyse pertinente pour comprendre les dynamiques contemporaines de la microfinance et ouvre la voie à de futures validations empiriques.

4.2.3. Originalité scientifique et contribution du modèle MID

L'originalité du modèle MID réside dans sa capacité à proposer une lecture intégrée de la finance inclusive en articulant trois dimensions souvent analysées séparément : la gouvernance institutionnelle des établissements de microfinance, les capacités financières des bénéficiaires et l'innovation technologique. Alors que de nombreuses recherches se concentrent sur l'accès au crédit ou la digitalisation financière, plusieurs travaux soulignent la nécessité d'adopter des approches systémiques pour examiner simultanément les déterminants institutionnels, humains et technologiques de l'inclusion financière (Ozili, 2020 ; Banque mondiale, 2022).

Dans cette perspective, le modèle MID propose une architecture conceptuelle multi-niveaux permettant d'analyser les interactions entre gouvernance, capacités et innovation dans la production d'une inclusion financière durable. Cette approche rejoint les travaux qui mettent en évidence le rôle des infrastructures financières, de la confiance institutionnelle et de la littératie financière dans le développement économique (Beck, Demirgüç-Kunt et Levine, 2007 ; Triki et Faye, 2013).

Appliqué au contexte de la CEMAC, ce modèle met en évidence un lien institutionnel, humain et technologique permettant de comprendre dans quelles conditions la microfinance peut contribuer à la résilience socio-économique. Il offre ainsi des perspectives pour l'analyse empirique des systèmes de microfinance et pour la conception de politiques publiques favorisant une finance inclusive durable.

Sur le plan méthodologique, le modèle offre un cadre d'analyse transférable combinant des variables qualitatives (gouvernance, confiance, apprentissage numérique) et des indicateurs quantitatifs (bancarisation, rentabilité, capacités). Sur le plan épistémologique, il contribue à l'émergence d'une lecture africaine de la finance inclusive, basée sur les dynamiques institutionnelles et sociales locales.

En définitive, le modèle MID invite à reconfigurer les politiques et pratiques de la microfinance dans la CEMAC, en s'appuyant sur trois leviers complémentaires : une gouvernance inclusive, le renforcement des capacités humaines et une digitalisation responsable.

4.2.4. Implications managériales et institutionnelles

Le modèle MID ne constitue pas seulement une contribution théorique à la littérature sur la finance inclusive ; il a également des implications opérationnelles pour la gouvernance des institutions de microfinance, la régulation financière et la conception des politiques publiques d'inclusion financière. En articulant gouvernance inclusive, renforcement des capacités financières et innovation technologique, il propose un cadre d'action susceptible d'améliorer la durabilité et l'efficacité des dispositifs d'inclusion financière dans les économies émergentes.

Pour *les établissements de microfinance (EMF)*, le modèle souligne l'importance d'une gouvernance fondée sur la transparence, la participation et la responsabilité sociale. Les EMF sont ainsi invitées à dépasser une logique strictement financière pour adopter une approche de la performance inclusive, conciliant viabilité économique et impact social (Yunus, 1999 ; Servet, 2021). Dans cette perspective, l'intégration d'indicateurs de performance inclusive, tels que l'inclusion territoriale, la satisfaction des bénéficiaires ou l'impact communautaire, permettrait d'évaluer plus précisément leur contribution au développement local. Par ailleurs, la digitalisation des services financiers peut devenir un levier de proximité et de confiance entre les institutions et les usagers.

Pour *les autorités de régulation*, ce modèle invite à adopter une approche plus systématique de la supervision du secteur. Dans la région de la Communauté économique et monétaire de l'Afrique centrale (CEMAC), l'évaluation des établissements de microfinance (EMF) pourrait ainsi intégrer, au-delà des critères prudentiels, leur contribution effective à l'inclusion financière et au développement socio-économique (Triki et Faye, 2013 ; Banque mondiale, 2022). Cette orientation

suppose également une coopération renforcée entre les régulateurs, les institutions financières, les collectivités territoriales et les acteurs technologiques, afin d'améliorer la cohérence des politiques d'inclusion financière.

Pour *les décideurs publics et les partenaires du développement*, le modèle MID plaide en faveur de politiques d'inclusion financière davantage contextualisées et territorialisées. Les collectivités locales et les réseaux d'acteurs communautaires peuvent jouer un rôle central dans l'identification des besoins financiers et la mise en œuvre de solutions adaptées. Dans cette optique, le modèle MID peut également servir de grille d'analyse et d'évaluation des programmes de finance inclusive.

Au-delà de sa dimension conceptuelle, le modèle MID propose ainsi une lecture stratégique de la finance inclusive comme levier de résilience et de transformation institutionnelle dans les économies africaines émergentes.

Conclusion

Cette recherche propose de repenser la durabilité de la microfinance dans la zone CEMAC à l'aide d'un modèle intégré MID (microfinance, inclusion, développement). Elle montre que l'expansion des institutions de microfinance ne garantit pas automatiquement l'inclusion financière ni la résilience socio-économique des populations. Leur efficacité dépend plutôt de l'articulation entre la gouvernance institutionnelle, les capacités humaines et l'innovation technologique. En mobilisant la théorie des capacités, l'intermédiation financière et la théorie des parties prenantes (Sen, 1999 ; Levine, 2005 ; Freeman, 1995), l'étude propose une lecture systémique du lien entre microfinance, inclusion et développement adaptée aux réalités africaines. Le modèle MID met ainsi en évidence le rôle central des interactions entre institutions, acteurs et technologies dans la production d'une inclusion financière durable.

Au-delà de sa contribution théorique, il fournit des repères pour la gouvernance des établissements de microfinance, la régulation financière et la conception de politiques publiques contextualisées. Des validations empiriques futures permettront toutefois de consolider ce cadre analytique.

Bibliographie

1. Banque africaine de développement (2024). *African economic outlook 2024*. Abidjan.
2. Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) (2020). *Rapport sur la stabilité financière dans la CEMAC*. Yaoundé : BEAC.
3. Banque des États de l'Afrique Centrale (BEAC) (2023). *Rapport annuel sur l'inclusion financière dans la CEMAC*. Yaoundé: BEAC.
4. Banque Mondiale (2022). *Digital financial services*. Washington, DC: World Bank.
5. Bansal, S., et al. (2019). Financial literacy and financial inclusion: Evidence from developing economies. *International Journal of Social Economics*.
6. BEAC (2023). *Rapport annuel sur la situation du système financier en Afrique centrale*. Yaoundé.
7. Beck, T., & Cull, R. (2014). Banking in Africa. *World Bank Policy Research Working Paper*, No. 6684. Washington, DC: World Bank.
8. Beck, T., Demirgüç-Kunt, A., & Levine, R. (2007). Finance, inequality, and the poor. *Journal of Economic Growth*, 12(1), 27-49. <https://doi.org/10.1007/s10887-007-9010-6>
9. COBAC (2023). *Rapport annuel sur la supervision du secteur de la microfinance en Afrique centrale*. Libreville.
10. Dichter, T., & Harper, M. (2007). *What's wrong with microfinance?* Rugby: Practical Action Publishing.
11. Eisenhardt, K. M. (1989). Building theories from case study research. *Academy of Management Review*, 14(4), 532-550. <https://doi.org/10.2307/258557>

12. Everestus, L., & Elle, M. (2024). Gouvernance et performance des établissements de microfinance au Cameroun. *Revue africaine de finance et développement*, 8(1), 45-63.
13. Freeman, R. E. (1984). *Strategic management: A stakeholder approach*. Boston: Pitman.
14. Ledgerwood, J. (2020). *The new microfinance handbook: A financial market system perspective*. Washington, DC: World Bank.
15. Levine, R. (2005). Finance and growth: Theory and evidence. In P. Aghion & S. Durlauf (Eds.), *Handbook of Economic Growth* (Vol. 1A, pp. 865-934). Amsterdam: Elsevier.
16. North, D. C. (1990). *Institutions, institutional change and economic performance*. Cambridge: Cambridge University Press.
17. Ozili, P. K. (2020). Financial inclusion research around the world: A review. *Forum for Social Economics*, 49(4), 457-479.
18. Sen, A. (1999). *Development as freedom*. Oxford: Oxford University Press.
19. Servet, J.-M. (2021). *La vraie révolution du microcrédit*. Paris : Odile Jacob.
20. Suri, T., & Jack, W. (2016). The long-run poverty and gender impacts of mobile money. *Science*, 354(6317), 1288-1292.
21. Triki, T., & Faye, I. (2013). *Financial inclusion in Africa*. Tunis: African Development Bank.
22. Whetten, D. A. (1989). What constitutes a theoretical contribution? *Academy of Management Review*, 14(4), 490-495. <https://doi.org/10.2307/258554>
23. World Bank. (2022). *Global financial inclusion and digital financial services*. Washington, DC: World Bank.
24. Yunus, M. (1999). *Banker to the poor: Micro-lending and the battle against world poverty*. New York: Public Affairs.